

# Synthèse

En 2020, 2 663 000 femmes résident en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 52 % de la population. Leur espérance de vie à la naissance est plus élevée que celle des hommes (respectivement 85,5 ans et 79,9 ans). De ce fait, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : six personnes de 75 ans ou plus sur dix sont des femmes.

Les modes de cohabitation évoluent tout au long de la vie. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les 18-19 ans, hommes ou femmes, habitent le plus souvent chez leurs parents. Les jeunes femmes quittent ensuite plus rapidement le domicile parental. Entre 25 et 29 ans, elles ne sont plus que deux jeunes femmes sur dix à vivre chez leurs parents contre six sur dix à vivre en couple ou en famille monoparentale. Chez les jeunes hommes du même âge, encore trois sur dix habitent chez leurs parents et quatre sur dix vivent en couple ou en famille monoparentale.

Avant 49 ans, les femmes vivent moins souvent seules que les hommes. La situation s'inverse nettement après 65 ans car les hommes sont moins touchés par le veuvage. Dans la région comme en France, les femmes de 65 ans ou plus vivent deux fois plus souvent seules que les hommes. Elles vivent par ailleurs davantage en services de moyen ou long séjour, comme les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), en particulier pour les âges les plus avancés. Parmi les 85 à 94 ans, 17 % des femmes résident dans ce type d'institution, contre 9 % des hommes.

Hommes et femmes ne poursuivent pas le même type d'études. Au lycée, les femmes sont plus nombreuses dans la voie générale, alors que les hommes sont surreprésentés dans les voies professionnelle et technologique. Au sein de chaque voie, les spécialités choisies diffèrent fortement. En lycée général par exemple, les femmes sont majoritaires dans les sciences humaines (littérature, langues, philosophie, histoire, etc.), dans les sciences de la vie et de la Terre et dans les spécialités artistiques, alors qu'elles sont minoritaires dans les sciences dites « exactes » (mathématiques, physiques) et les spécialités techniques (sciences de l'ingénieur ou sciences numériques).

Dans la région comme en France, les femmes sont plus diplômées que les hommes. Parmi les 25 à 34 ans de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la moitié des femmes sont diplômées de l'enseignement supérieur contre quatre hommes sur dix. Les écarts femmes-hommes sont particulièrement marqués dans les Hautes-Alpes et dans le Var, en raison d'un plus faible niveau de diplôme des hommes.

L'absence de diplôme apparaît moins pénalisante sur le marché du travail pour les hommes que pour les femmes. Par exemple, le taux d'emploi au sens du recensement de la population des femmes de 25 à 34 ans peu ou pas diplômées est inférieur de vingt points à celui de leurs homologues masculins. Plus généralement, et bien que plus diplômées, les femmes demeurent bien moins souvent en emploi que les hommes. Dans la région, l'écart est de presque dix points entre les hommes et les femmes de 25 à 49 ans. Cet écart est plus marqué qu'au niveau national. Il est le plus fort en Vaucluse et le plus faible dans les Hautes-Alpes.

Le taux d'activité des femmes est inférieur à celui des hommes, quel que soit le nombre d'enfants. La différence se creuse lorsque le nombre d'enfants augmente. Notamment, à partir du troisième enfant, le taux d'activité chute chez les femmes alors qu'il ne diminue que très faiblement chez les hommes. La présence d'enfants va de pair avec davantage d'emploi à temps partiel chez les femmes, phénomène que l'on ne retrouve pas chez les hommes.

Femmes et hommes n'exercent pas les mêmes métiers. Elles sont nombreuses à occuper une profession dans les domaines des services aux particuliers et aux collectivités (aides à domicile et aides ménagères, agents d'entretien), de la santé et de l'enseignement. Les hommes, eux, se retrouvent plus souvent dans les métiers de conducteurs de véhicules, d'ouvriers du bâtiment ou encore dans l'armée, la police ou chez les pompiers.

En France, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes, même à catégorie socio-professionnelle et temps de travail identiques. En 2021 en moyenne, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, tous niveaux de postes confondus, les femmes perçoivent un salaire annuel net en équivalent temps plein inférieur de presque 5 000 € à celui des hommes, soit 16% de moins que ces derniers. Les écarts de salaires s'amplifient avec l'âge. Ils se retrouvent à catégorie socio-professionnelle identique, notamment pour les femmes cadres ou ouvrières. Les Bouches-du-Rhône sont le département de la région où les écarts de salaire sont les plus marqués. A l'inverse, dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, les inégalités de salaire sont moindres.

L'exposition à la pauvreté des femmes varie selon leur configuration familiale. Un cinquième des femmes comme des hommes qui vivent seuls sont concernées. En revanche, un tiers des mères seules et leurs enfants sont confrontés à la pauvreté, davantage que les hommes seuls et leurs enfants. Surtout, la monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, presque un cinquième des femmes de 35 à 49 ans vivent dans une famille monoparentale, contre moins d'un vingtième des hommes de cette classe d'âge.

Les hommes et les femmes se distinguent également par leurs pratiques sportives. Les femmes ne représentent que moins d'un licencié sur dix des fédérations de football de la région, mais presque neuf licenciés sur dix des fédérations d'équitation. Au total, les femmes constituent le tiers des licenciés des fédérations sportives de la région.

En ce qui concerne la place des femmes dans la vie publique, la parité est encore loin d'être atteinte. Si les modes de constitution des listes électorales permettent aux femmes de représenter 45 % des conseillers municipaux, quatre maires sur cinq sont des hommes dans la région.